

Direction des Ressources et du Développement Urbain

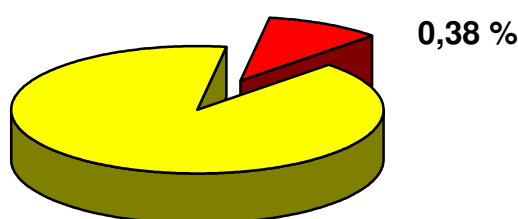
- Direction des Finances page 161
- Direction du Développement Economique, de l'Emploi, du Commerce et de l'Artisanat page 165
- Direction de la Commande Publique page 171
- Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications page 175
- Service de l'Urbanisme page 180

Direction des Finances

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement			Produits de fonctionnement		
Charges de gestion	0	0	Redevances	0	0
Charges de personnel	225	100	Subventions	86	38
			Effort fiscal	139	62
Total des dépenses	225		Total des recettes	225	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	2	0	5	7
E.T.P *	2	0	5	7

* Equivalent temps plein

➤ Missions générales affectées à la direction des Finances

- **Analyse et prospective**
 - ✓ Analyser l'environnement économique et social de la Collectivité
 - ✓ Réaliser des analyses financières rétrospectives et prospectives sur les activités de la Collectivité
 - ✓ Proposer des moyens de financement respectant « les grands équilibres » dans la pluriannualité
 - ✓ Élaborer des concepts et outils financiers pour la Collectivité
 - ✓ Après diagnostic des situations, mettre en place des outils de gestion
 - ✓ Évaluer les incidences financières des différents modes de gestion
 - ✓ Évaluer les effets des projets de développement sur les finances de la Ville
 - ✓ Être l'interlocuteur des banques dans le cadre des opérations de négociation d'emprunt
 - ✓ Dégager des marges de manœuvre
- **Programmation**
 - ✓ Orchestrer et s'assurer de la mise en oeuvre de la programmation pluriannuelle

- **Budget**
 - ✓ Préparer les différents budgets avec les Elus et les services concernés
 - ✓ Mettre en place des outils d'ajustement, de pilotage et de régulation dans le cadre de l'exécution budgétaire au sein des services
 - ✓ Veiller à la réalisation de la gestion et de la synthèse de l'équilibre budgétaire dans un cadre pluriannuel
 - ✓ Élaborer les comptes administratifs et les documents annexes
 - ✓ Procéder aux écritures de fin d'exercice (rattachements, reports...)
- **Gestion de la dette et de la trésorerie**
 - ✓ Gérer la dette et la trésorerie de la Collectivité et s'assurer de l'équilibre entre les dépenses de la Collectivité et la Trésorerie
 - ✓ Élaborer et proposer aux services des procédures pour réguler et activer les paiements et encaissements
- **Fiscalité locale**
 - ✓ Assurer le suivi du dossier : fiscalité locale, commission communale des impôts directs
- **Relationnel avec les structures annexes et partenaires de la ville**
 - ✓ Établir des relations avec les tiers (Clamart Habitat, associations, Communauté d'Agglomération ...),
 - ✓ Mettre en place, évaluer et adapter des procédures entre ces satellites et la Collectivité
 - ✓ Assurer les relations avec les partenaires financiers et institutionnels
- **Evaluation et contrôle**
 - ✓ Développer les outils mis en place pour permettre l'analyse, l'évaluation et le contrôle financier et de gestion au sein des services
 - ✓ Liquidation des recettes et mandatement des dépenses, suivi de l'exécution budgétaire
 - ✓ Suivre les régies d'avances et de recettes
 - ✓ Suivre le patrimoine communal (mise à jour de l'état de l'actif)
 - ✓ Contrôler les normes et procédures comptables (décisions, délibérations, contrats, tiers, marchés...)
 - ✓ Contrôler des subventions aux associations
- **Communication**
 - ✓ Faire des propositions en matière de communication financière et être partie prenante de sa mise en œuvre
- **Juridique**
 - ✓ Assurer la veille juridique de la réglementation
 - ✓ Assurer des formations internes (en comptabilité communale et sur l'utilisation du logiciel financier)

➤ L'activité 2005

- Cycle budgétaire annuel :
 - ✓ Conception du calendrier budgétaire (Juin)
 - ✓ Analyse financière rétrospective et prospective pour préparation de la note de cadrage (juin)
 - ✓ Travail des services et des Elus sur les propositions budgétaires (juillet à septembre)
 - ✓ Instruction des demandes (octobre) et préparation de documents de validation (novembre)
 - ✓ Préparation du débat d'orientations budgétaires (décembre)
 - ✓ Vote du budget primitif (janvier)
 - ✓ Préparation des décisions modificatives (en cours d'année)

- ✓ Préparation des comptes administratifs (avril)
- Gestion de la dette et de la trésorerie :
 - ✓ Refinancement d'emprunts, renégociation des marges, arbitrages taux fixes/taux variables
- Opérations comptables :
 - ✓ Missions générales (mandatement des dépenses, liquidation des recettes, mise à jour de l'actif...)
 - ✓ Mise en œuvre de l'exécution budgétaire avec les services
- Vote du Budget Primitif 2005 en mars 2005
- Vote du Compte administratif 2004 en juin 2005
- Validation des bons de commandes
- Suivi de la gestion des régies de recettes et d'avances
- Suivi des dossiers de subventions à percevoir par la Ville, en collaboration de la Direction des Services Techniques

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2005

- Impact de l'entrée de la Ville en la Communauté d'Agglomération Sud de Seine.
- Mesures des incidences financières des transferts de compétences
- Mise à jour de l'état des emprunts garantis par la commune.

➤ Chiffres clés

- Délai de paiement théorique : 45 jours (30 jours pour le mandatement et 15 jours pour le virement).

	2002	2003	2004	2005
Nombre de Mandats	12 453	14 050	14 927	13 433
Nombre de titres émis	4 220	4 644	4 080	4 538
Montant des intérêts moratoires	949€	460€	521€	185€
Nombre de fournisseurs actifs (hors salaires)	1796	819	1376	1750
Nombre de lignes d'emprunts :				
✓ Dette propre : - Emprunts	25	23	24	23
- Lignes de trésorerie	2	2	1	1
✓ Dette garantie : - Emprunts	138	147	160	152
- Clamart Habitat	75	72	85	82

➤ Observations complémentaires

L'année budgétaire 2005 a été particulièrement riche en événements. En effet, la ville a conduit tout à la fois la poursuite des gros travaux d'investissements (médiathèque Buanderie, équipements de la ZAC Bourgogne, réhabilitation du centre culturel Jean Arp..) et le lancement de nouveaux : extension de la crèche Boulard, reconstruction de l'école élémentaire de la Plaine, construction de la salle polyvalente du centre ville...

Pour autant, le budget de fonctionnement, nécessaire à la bonne marche des services au public qui doivent être assurés dès lors qu'un nouvel équipement ouvre ses portes ou qu'une initiative est prise, enregistre une hausse modérée.

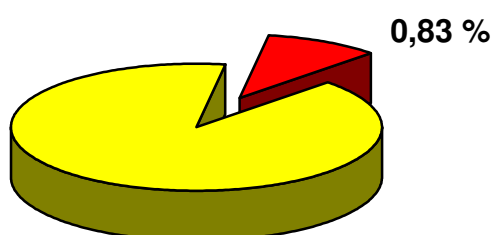
En outre, 2005 a été l'année de l'entrée de la Ville dans la communauté d'Agglomération Sud de Seine. Dans ce contexte de transferts de compétences et de charges, Clamart affiche une bonne santé financière et une maîtrise notable de ses grands équilibres financiers.

Direction du Développement Economique, de l'emploi, du Commerce et de l'Artisanat

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	212	43	Redevances	301	61
Charges de personnel	284	57	Subventions	191	38
			Effort fiscal	4	1
Total des dépenses	496		Total des recettes	496	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total (ETP)
Développement économique	1		0,45	1,45
Commerce et artisanat	1		1	2
Emploi		2	2,95	4,95
Total	2	2	4,40	8,40

Détail :

- Développement économique : 1 responsable de service, 1 secrétariat partagé avec le service emploi (0,45 ETP).
- Commerce et artisanat : 1 responsable de service, 1 adjoint administratif
- Emploi : 1 responsable de service, 3 conseillers (2.5 ETP), 1 assistant chargé de l'accueil et 1 secrétariat partagé avec le service développement économique (0,45 ETP)

➤ Les services rattachés à l'Espace Entreprise et Emploi

- le service développement économique,
- le service commerce et artisanat,
- le service emploi.

➤ Missions générales affectées aux services

• Service Développement économique

- ✓ Exercer une veille sur le tissu économique clamartois (réalisation de tableaux de bord, rencontres individuelles avec les dirigeants, visites d'entreprises...)
- ✓ Tisser des liens avec les décideurs économiques

- ✓ Concevoir et réaliser des manifestations à destination des chefs d'entreprises.
- ✓ Accompagner et conseiller les porteurs de projet dans leurs démarches de création ou reprise d'entreprise, et les dirigeants dans le développement ou les difficultés de l'entreprise.
- ✓ Maintenir le tissu économique clamartois par des actions d'aide, d'information et d'animation (manifestations inter-entreprises, visites d'entreprises...).
- ✓ Suivre l'immobilier d'entreprise, en lien avec les propriétaires et les agences immobilières (prospection, visite des sites, mise en relation offre/demande de local)
- ✓ Promouvoir l'image de la ville auprès des décideurs économiques, des partenaires institutionnels, des agents immobiliers, afin de favoriser les implantations nouvelles d'entreprises sur le territoire de la commune.

- **Service Emploi**

Missions principales :

- ✓ Accueil des Clamartois âgés de plus de 26 ans ayant une demande à finalité professionnelle à travers un accompagnement personnalisé sur le long terme (recherche d'emploi, formation, élaboration du projet professionnel). Cet accompagnement vient en synergie et en complément des dispositifs existants (ANPE notamment).
- ✓ Aide au rapprochement offres/demandes d'emploi en matière de recrutement : cette mission concerne les entreprises clamartoises et extérieures, et porte également sur les recrutements « externes » de la Mairie. Pour chaque offre traitée, le service sélectionne et transmet au recruteur les CV des candidats qui correspondent au profil recherché.

Missions annexes :

- ✓ Gestion et coordination des cours du soir municipaux pour adultes (en lien avec le prestataire GRETA 92 SUD) : 513 inscrits pour la session 2005 / 2006 sur l'ensemble des matières (anglais, allemand, italien, espagnol, informatique/bureautique, menuiserie) et 11 enseignants
- ✓ Gestion et réponse aux candidatures spontanées pour des postes municipaux adressées par les Clamartois
- ✓ Développement des réseaux professionnels
- ✓ Veille juridique et sociale

- **Service Commerce et artisanat**

- ✓ Renforcer les liens avec l'ensemble des partenaires dans la démarche FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), notamment les associations de commerçants et Chambres Consulaires,
- ✓ Redynamiser le commerce et l'artisanat par des actions d'animation et promotion commerciales : mise en place d'un programme d'animation structurant et innovant, promotion des compétences et savoir-faire des commerçants et artisans,
- ✓ Redynamiser le commerce et l'artisanat par des travaux d'aménagement par des travaux d'aménagement tels que la réhabilitation de la halle de marché Fourche, la signalétique des zones commerciales et l'aménagement du quartier commercial Plaine.

L'activité 2005

• Service Développement économique

Le service développement économique est l'interface entre les chefs d'entreprise et la Ville de Clamart

- ✓ Accueil et conseil des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise et coordination du dispositif d'aide « Objectif Création »,
- ✓ Prospection des locaux professionnels vacants sur la commune et prise de contacts avec les propriétaires,
- ✓ Recherche de sites d'implantation pour les entreprises et mise en relation avec des propriétaires et les professionnels de l'immobilier,
- ✓ Entretiens avec les chefs d'entreprises et visites d'entreprises de la commune,
- ✓ Organisation des « rendez-vous de l'entrepreneur clamartois », petits déjeuners thématiques d'information à destination des dirigeants,
- ✓ Organisation de la réception d'accueil des entreprises nouvellement implantées ou créées à Clamart,
- ✓ Suivi des projets d'aménagement en lien avec le service urbanisme,
- ✓ Participation à des journées et salons professionnels (ex : salon de l'entrepreneur, salon de la micro-entreprise, rencontres nationales de l'économie territoriale).

• Service Emploi

- ✓ Accueil des Clamartois / Entretiens :
 - les entretiens – de 1 h 30 pour un nouvel inscrit et de 45 mn pour une personne « suivie » en moyenne – permettent de faire le point détaillé sur la situation et les démarches de la personne, de poser un diagnostic sur les difficultés rencontrées et d'établir la stratégie à conduire, dans le cadre d'un objectif de parcours jusqu'au retour en poste
- ✓ Service d'aide au recrutement pour les entreprises et les particuliers employeurs¹ (définition du poste, sélection et proposition de candidatures).
- ✓ Développement des partenariats :
 - Avec l'ANPE concernant les « métiers en tension » tels que l'hôtellerie / restauration et l'aide à la personne à domicile (conception et diffusion de plaquettes de sensibilisation et d'information),
 - Avec le Conseil Général : permanences des tuteurs « Agir pour l'emploi » 2 jours par semaine à l'Espace emploi,
 - Avec l'Association Mairie Emploi : organisation du 1^{er} salon de recrutement dans les Hauts-de-Seine en octobre 2005 (2 jours - 60 entreprises).

• Service Commerce et artisanat

- ✓ Mise en œuvre du programme de dynamisation du commerce et de l'artisanat FISAC par des animations commerciales organisées en partenariat avec les associations de commerçants sédentaires et non sédentaires,
- ✓ Gestion des marchés communaux,
- ✓ Renouvellement de la convention de partenariat liant la ville à la Chambre de Commerce & d'Industrie de Paris-Hauts de Seine :

¹ Les offres de particuliers concernent les demandes des familles clamartaises pour des activités de ménage ou la garde de leurs enfants à domicile.

- Aide au montage de dossier Procom's pour l'association des commerçants non sédentaires et sédentaires
- Accompagnement des commerçants pour le développement de la carte de fidélité
- ✓ Renouvellement de la convention de partenariat liant la ville à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
 - Opération Charte Qualité de Service : 120 artisans signataires en 2005 (contre 61 en 2004)
- ✓ Mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'entreprise (commerce et artisanat)
- ✓ Assurer le suivi des locaux disponibles, des reprises de commerce et des nouvelles implantations

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2005

• Service Développement économique

- ✓ Accueil d'une **action de formation « création d'entreprise »**, animée par la Boutique de Gestion, en partenariat avec l'Anpe d'Issy-Les-Moulineaux : 15 stagiaires demandeurs d'emploi alto séquanais, dont 2 clamartois y ont participé durant 3 mois
- ✓ **Présentation du tissu économique de Clamart** (en anglais) et des missions du service aux délégations des villes jumelles lors du 30^e anniversaire du jumelage avec Lüneburg
- ✓ **Participation au groupe de travail intercommunal** sur l'étude faisabilité de la Maison de l'Emploi sur le territoire de Sud de Seine, en lien avec le cabinet Demeter et les services économiques et emploi des communes
- ✓ **Participation**, en qualité d'exposant, **au 4^e Salon Immobilier d'Entreprise** au Palais des Congrès de Paris (300 exposants - 9 000 visiteurs professionnels sur 3 jours), en partenariat avec les communes de l'agglomération Sud de Seine : présentation du territoire et de l'offre immobilière aux entreprises et aux investisseurs ; réalisation d'un plaquette de promotion de l'agglomération et de panneaux d'exposition
- ✓ Organisation d'un **petit déjeuner** avec les entreprises et les représentants des ressources humaines sur le thème : « **le handicap, quelle valeur ajoutée pour l'entreprise ?** », dans le cadre de la journée handicap.
- ✓ Accueil d'un **comité d'engagement** de l'association Hauts de Seine Initiative qui octroie des prêts d'honneur aux porteurs de projet de création d'entreprise.

• Service emploi

- ✓ **Participation au groupe de travail intercommunal** sur l'étude faisabilité de la Maison de l'Emploi sur le territoire de Sud de Seine, en lien avec le cabinet Demeter et les services économiques et emploi des communes
- ✓ Participation à l'organisation du **1^{er} salon de recrutement dans les Hauts-de-Seine** en octobre 2005 (2 jours - 60 entreprises), en partenariat avec l'Association Mairie Emploi (et les services emploi des 25 villes des Hauts de Seine et des Yvelines)
- ✓ Participation à la mise en place avec le CCAS d'un **atelier individuel « bien être »** animé par une socio-esthéticienne destiné aux demandeurs d'emploi en grande difficulté. Cet atelier vise à réaliser un travail sur l'image de soi, la revalorisation et la prise de confiance des personnes.

• Service Commerce et artisanat

- ✓ Nouveau Centre commercial Ilot Camus : participation à la préparation du dossier pour passage en CDEC, rencontre avec les commerçants

- ✓ Mise en place du site internet des commerçants (www.clamart-commerces.com) puis du site internet des artisans (www.clamart-artisans.com)
- ✓ Organisation des festivités de Noël (sonorisation des rues, animations pour les enfants (clown, petit train, trampoline), marché de Noël, feu d'artifice)
- ✓ Organisation de petits déjeuners avec les commerçants : réunion de travail par quartier
- ✓ Mise à jour du fichier commerçants et artisans pour le guide de la ville

➤ Les Chiffres clés

• Service Développement économique

- ✓ **Sur un an, 74 porteurs de projets de création d'entreprise** (hors commerce de détail) ont été reçus pour un premier entretien, dont 94% de clamartois.
- ✓ **33 entreprises** ont été créées grâce au dispositif Objectif Création
- ✓ **5 prêts d'honneur** pour un montant total de **40 000 €** ont été octroyés à des créateurs d'entreprise clamartois par l'association Hauts-de-Seine Initiatives
- ✓ **2** petits déjeuners thématiques animés par des experts (« **Rendez-vous de l'entrepreneur clamartois** ») ont réuni **59 chefs d'entreprises** clamartois, sur les thèmes : les aides au développement de l'entreprise et la réforme de la formation professionnelle.
- ✓ **103 dirigeants** du département ont participé en mai 2005 au 2^e Club Contacts (rencontre d'affaires) à Clamart
- ✓ **45 entretiens** individuels ont été réalisés avec des chefs d'entreprises et **15** avec des partenaires. Les grandes entreprises de Clamart ont toutes été rencontrées (EDF, Schlumberger, TNT Jet Services etc.) ; ainsi que des plus petits établissements.
- ✓ **L'entreprise de services informatiques Atos Origin (550 salariés)** s'est implantée sur **7 600 m²** dans les locaux du Pentagone Plaza.

• Emploi

- ✓ Les publics reçus :
 - **1065 entretiens** ont été effectués en 2005 (1 221 en 2004 et 1592 en 2003²).
 - **467 nouvelles personnes** se sont **inscrites** à l'Espace Emploi en 2005
 - l'Espace emploi a répondu à **196 candidatures spontanées** adressées par des Clamartois

- ✓ Les offres d'emploi

Au total, l'Espace emploi s'est vu confier 540 offres d'emploi en 2005.

- **394 offres d'emploi** proposées par des entreprises ont été traitées par le service emploi (contre 273 offres en 2004). Le forum L'Ouest pour l'Emploi organisé, en partenariat avec l'Association Mairie Emploi, regroupant 25 communes a permis de bénéficier de nombreuses offres supplémentaires.
- **166 Clamartois** ont été positionnés par le service emploi sur des propositions de postes lors du salon l'Ouest pour l'Emploi.

² Une diminution du nombre d'entretiens est constatée en 2005. L'Espace emploi était fermé au public durant 3 semaines en août et 2 semaines en décembre. Par ailleurs, l'équipe de conseillers a assuré l'accueil de la structure à tour de rôle de mai à septembre, suite au départ de l'agent d'accueil.

- **146 offres d'emploi** proposées par des particuliers (emploi à domicile : garde d'enfants, ménage etc.) ont été traitées par le service emploi (contre 144 en 2004).
- ✓ Les retours à l'emploi :
 - **421 Clamartois** (contre **215 en 2004** et **222 en 2003**) ont retrouvé un poste **en 2005**, dont 116 personnes grâce à une mise en relation réalisée directement par l'Espace emploi.
- ✓ Les services de l'Espace emploi :
 - **208 curriculum vitae** ont été réalisés par l'équipe de l'Espace emploi.
 - **1 163 consultations Internet** ont été effectuées sur le poste en accès libre (contre 700 en 2004)
 - **34 ateliers « lettre de motivation »** ont été proposés pour **70 participants** (vacations effectuées au service emploi par un intervenant extérieur)
 - **6 demandeurs d'emploi** ont pu bénéficier de l'atelier « bien être », en lien avec le CCAS
- Service Commerce et artisanat
 - ✓ **180 visites** reçues au service commerce et artisanat,
 - ✓ **53 porteurs** de projets reçus,
 - ✓ **2 comité** de pilotage FISAC : dont 1 bilan 1^{ère} tranche,
 - ✓ **22 réunions** avec les commerçants (y compris préparation animation),
 - ✓ **8 réunions** de travail préparatoire avec les chambres consulaires,
 - ✓ **20 réunions** de travail préparatoire avec les services de la ville,
 - ✓ **10 animations et forums** auxquels la ville participe : Soirée de remise de la Charte Qualité aux artisans, Défilé de Mode, dizaine commerciale, braderie, Forum des artisans, Auto rétro, Fête du pain, Marché Gourmand, Fête du Beaujolais sur les marchés, Fête et marché de Noël),
 - ✓ **58 déplacements** (halles de marché, visite de locaux, visite de commerçants),
 - ✓ **5 commissions** des marchés prévues dont 3 annulées,
 - ✓ **17 demandes** d'emplacement marché (dont 9 favorables et 2 commerçants installés définitivement),
 - ✓ **44 demandes** de locaux commerciaux.

➤ Observations complémentaires

- Les services ont tenu leurs objectifs, notamment le service emploi qui réalise 421 retours en poste.
- Les trois services de l'Espace Entreprise et Emploi ont emménagé au 3^e étage du centre administratif en décembre 2005, afin de permettre une meilleure qualité d'accueil des publics.
- Le service développement économique est désormais transféré à la Communauté d'Agglomération Sud de Seine : seuls les services emploi et commerce continueront de fonctionner sur la commune.
- La fiche de poste du régisseur des marchés a été modifiée. Il est désormais sous la tutelle des services techniques et du service commerce et artisanat puisqu'il occupe la double casquette de régisseur des marchés et agent de la Garde Municipale
- Beaucoup de temps a été consacré à faire l'interface entre les commerçants et la ville. Et notamment sur le suivi et les conditions de transfert des commerçants de l'actuel centre commercial de la Plaine sur le nouveau centre commercial (îlot Camus).

Direction de la Commande Publique

➤ Direction rattachée à la Direction Ressources et Développement Urbain

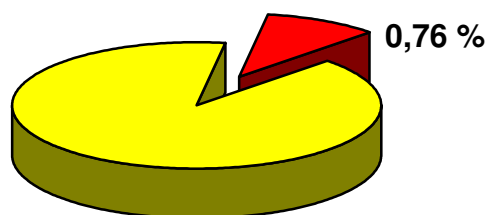
Cette direction est composée de 3 services : **Achats, Marchés Publics** et **Reprographie**.

Les deux premiers services dépendent directement de la direction, le service Reprographie dépend du service Achats.

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	320	71	Redevances	4	1
Charges de personnel	132	29	Subventions	174	38
			Effort fiscal	274	61
Total des dépenses	452		Total des recettes	452	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	2	1	5	8
E.T.P *	2	0.8	4.7	7.5

* Equivalent temps plein

Détail :

- 1 Directrice de la commande publique,
- 1 Responsable des marchés publics,
- 1 Responsable des achats (80%),
- 1 Responsable du service reprographie,
- 1 Agent technicien, service reprographie,
- 1 Assistant en contrat (CEC), service reprographie,
- 1 Assistante, service des marchés publics (70%),
- 1 Agent technique qualifié, service achat.

➤ Les équipements publics directement sous la responsabilité de la direction

- Photocopieurs (services municipaux et écoles),
- matériel de reprographie,
- mobilier et machines de bureau,

➤ Missions générales affectées à la direction

La direction de la commande publique regroupe à la fois une fonction économique et une fonction juridique de la commande publique.

• Fonction économique :

- ✓ **Impulser une démarche qualitative de l'achat auprès des services gestionnaires** (définition du besoin et assistance technique pour la rédaction des marchés, normalisation des produits, développement de l'achat éthique et de l'achat respectueux de l'environnement, assistance pour la détermination de l'offre économiquement la plus avantageuse, assistance dans le contrôle de l'exécution de la prestation).
- ✓ **Organiser et rationaliser la commande publique** (regrouper les achats selon les familles homogènes de la nomenclature, générer des économies d'échelle en centralisant les achats transversaux, répertorier et sélectionner l'ensemble des fournisseurs de la Ville, organiser et contrôler la mise en concurrence pour les achats > à 4 000 € HT à l'année, induire de la non dépense par la négociation avec les fournisseurs...).

• Fonction juridique :

- ✓ Déterminer en concertation avec les services la procédure de passation et contrôler le respect des seuils lors de l'élaboration du marché,
- ✓ Rédiger les pièces contractuelles des marchés,
- ✓ Mettre en œuvre la réglementation sur les marchés publics lors de l'élaboration du marché, de sa passation et de son exécution,
- ✓ Développer une veille juridique.

➤ L'activité 2005

• Service achat

- ✓ Achats relevant de son budget : mobilier de bureau, produits d'entretien, consommables pour la reprographie, papier d'impression et enveloppes, photocopieurs
- ✓ Achats transversaux : stands et chapiteau, grilles d'exposition...
- ✓ Validation des mises en concurrence passées selon la procédure des 3 devis
- ✓ Gestion du parc des photocopieurs
- ✓ Service reprographie : et travaux de reprographie des services de la Ville

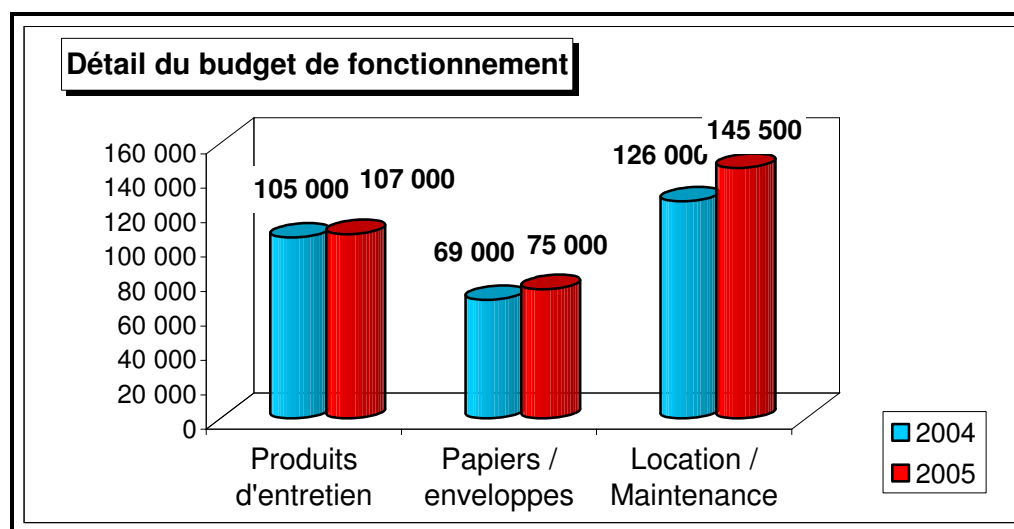
• Service des marchés publics

- ✓ Passation des marchés de fournitures, prestations de service et travaux de l'ensemble des services de la Ville
- ✓ Traitement des demandes de sous-traitance
- ✓ Prévention des litiges
- ✓ Gestion des contentieux conjointement avec le Juriste

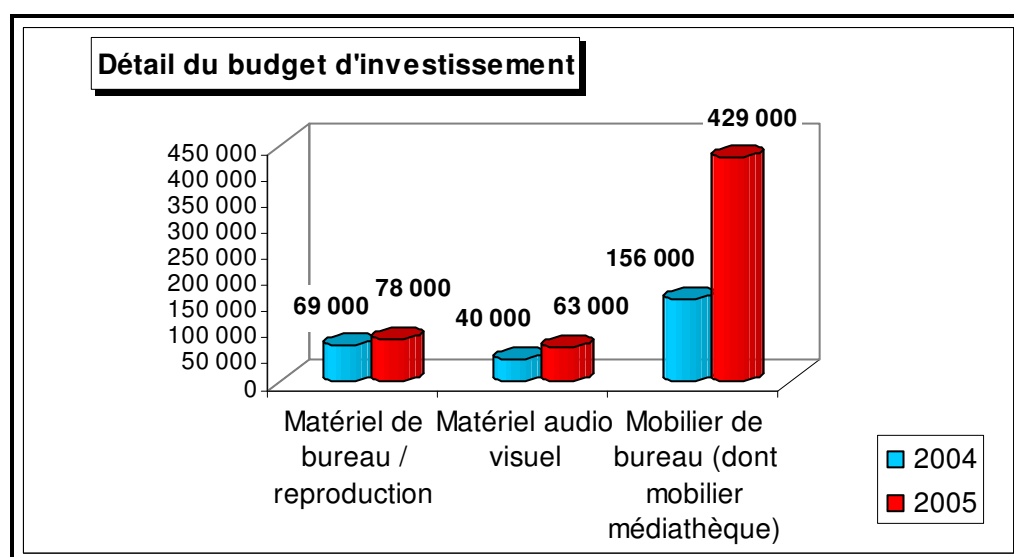
➤ Chiffres clés

• Le service Achat :

- ✓ 109 marchés compris entre 4 000 et 15 000 € HT
- ✓ 328 000 euros gérés par le service en terme de budget de fonctionnement

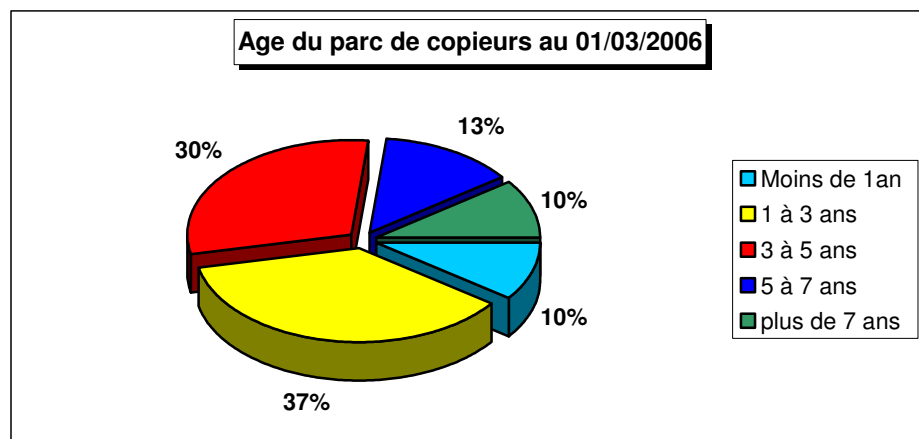


- ✓ 570 000 euros et géré par le service en terme de budget d'investissement



- ✓ **Économies réalisées :** sur l'année 2005, en fonctionnement et en investissement, le service des Achats a dégagé € d'économies :
 - € en investissement (concerne notamment les commandes de mobilier et de matériel de reprographie),
 - € en fonctionnement (produits d'entretien, papier, vêtements de travail...).
- Le service des marchés publics/ reprographie
 - ✓ Le parc :
Il se compose de 68 unités :
 - 5 pour l'atelier de Reprographie (2 680 000 copies sont effectuées à l'année)
 - 22 dans les écoles
 - 41 dans le centre administratif

Les appareils sont pour la plupart récents : 77% du parc à moins de 5 ans



✓ Le papier :

- 75 000 euros par an – Ce poste est géré par le service en terme de budget.

➤ **Observations complémentaires**

• **Bilan 2005 :**

L'adoption du nouveau Code des marchés publics en 2004 et les modifications de la réglementation intervenues dans le courant de l'année 2005 (notamment l'annulation de l'article 30 du Code des marchés publics) ont eu pour conséquence la multiplication des procédures de mise en concurrence et donc l'augmentation considérable de la charge de travail de la direction en 2005. Outre les 109 marchés compris entre 4 000 € HT et 15 000 € HT, 70 marchés dont le montant est supérieur à 15 000 € HT ont été passés en 2005.

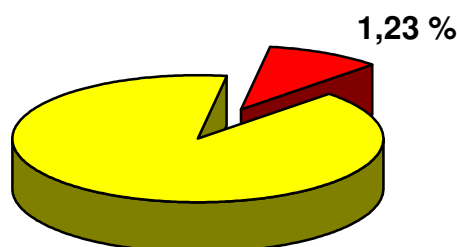
Pour faire face à cette situation, une nouvelle organisation de la direction avait été proposée : si le service des Achats assurait plutôt la fonction économique de la direction et le service des Marchés, la fonction juridique, l'objectif de 2005 était de tendre vers la polyvalence des cadres de ces deux services complémentaires. Le Service des Achats a ainsi traité un nombre croissant de marchés publics inférieurs à 230 000 € HT, à la suite de son intervention dans la procédure de mise en concurrence par une négociation menée avec les fournisseurs.

Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunication

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	448	61	Redevances	0	0
Charges de personnel	286	39	Subventions	282	38
			Effort fiscal	452	62
Total des dépenses	734		Total des recettes	734	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	3	3	1	7
E.T.P *	3	3	1	7

* Equivalent temps plein

Détail :

- 2 Responsables Applicatifs
- 2 Technicien Micro
- 1 Responsable Système
- 1 Secrétaire
- 1 Directeur

➤ Missions générales affectées à la Direction

La direction des systèmes d'information et des télécommunications est composée de 2 équipes

- **Equipe micro réseau et téléphonie (SAV)**

Elle est composée du responsable système réseau et téléphonie et de deux techniciens informatiques.

Son rôle principal est d'assurer la disponibilité des ressources informatique et téléphoniques.

- **Equipe applicative**

Elle est composée de deux chefs de projets applicatifs.

Son rôle est d'assurer une assistance auprès des utilisateurs dans le cadre de l'utilisation de logiciel métiers, liés à leur activité. Les deux responsables applicatifs sont les interlocuteurs privilégiés entre les utilisateurs et les éditeurs de solution logicielles

- **Le Directeur**

Il a un rôle d'encadrant, mais par delà cette mission, il est aussi chargé de coordonner le travail de ses deux équipes dans le cadre de nouveaux projets. Il a également en charge le suivi et l'élaboration du budget en fonction des projets de la Ville. Enfin, il a pour mission d'assurer la veille technologique de l'informatique de la ville.

➤ L'activité 2005

- **Equipe micro réseau et téléphonie (SAV)**

- ✓ Poursuite du Plan de Renouvellement du Parc.

Un plan pluriannuel à été mis en place à partir de l'année 2002 de façon à renouveler le parc d'ordinateurs et d'imprimantes à hauteur de 25% tous les ans. Ceci dans le but de s'affranchir de quasiment toute la maintenance sur ces matériels (mis à part les serveurs).

- ✓ Résolution des problèmes liés à l'utilisation des matériels informatiques et téléphoniques des utilisateurs,
- ✓ Assistance aux utilisateurs sur les outils bureautiques usuels tels que Word, Excel, Outlook PowerPoint...
- ✓ Veille à la sécurisation et la sauvegarde des données : mise à jour des serveurs, le suivi des anti-virus, la sauvegarde des machines,
- ✓ Veille à la pérennisation des solutions techniques : veille technologique des réseaux et des serveurs, des parc PC et téléphonie.

- **Equipe applicative**

- ✓ Assistance : dépannages, formation à l'utilisateur et amélioration des processus d'utilisation des logiciels,
- ✓ Respect des procédures légales d'acquisition de nouvelles solutions : rédaction de cahier des charges, passation de marché, recette des solutions mise en place.

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2005

- **Les premières liaisons intersites en très haut débit : 40 000 € TTC**

Les trois premières liaisons fibre optique de la ville desservent les sites du centre technique municipal, de Jean Arp et de la Médiathèque Buanderie.

Ces liaisons vont permettre d'améliorer de façon très sensible les échanges d'informations de ces sites avec la Mairie qui centralisent l'ensemble applications (me la messagerie, la comptabilité, les demandes d'interventions...)

A termes ces liaisons permettront également de véhiculer les communications téléphoniques entre les sites.

- **Réinformatisation de la Direction des Ressources Humaines : 80 000 € TTC**

Suite à l'annonce de l'éditeur actuel de ne plus maintenir sa solution nous avons procédé au changement de l'application dans le cadre d'un marché. C'est le Logiciel CIRIL qui a été retenu.

- **Gestion des demandes de cartes d'identité et passeports : 12 000 € TTC.**

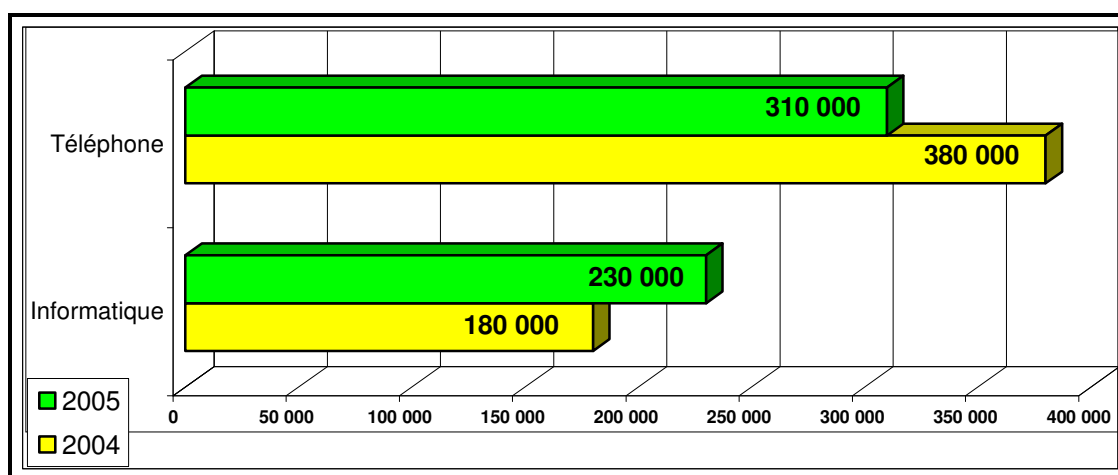
Le suivi informatisé était devenu indispensable afin de faire face au nombre très importants de demandes de pièces d'identités.

- **Réinformatisation de la Direction de l'Urbanisme : 17 000 € TTC**

Ce projet a consisté en la mise à jour du logiciel et permet de bénéficier des évolutions majeures de la dernière version.

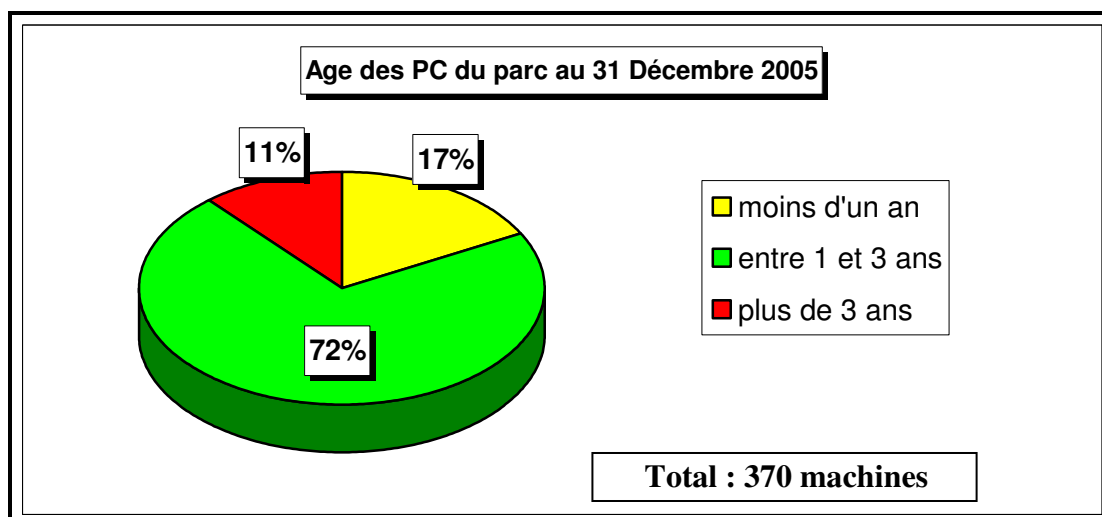
➤ **Chiffres clés**

- **Comparaison 2003/2004 des charges de fonctionnement** (téléphone et informatique).

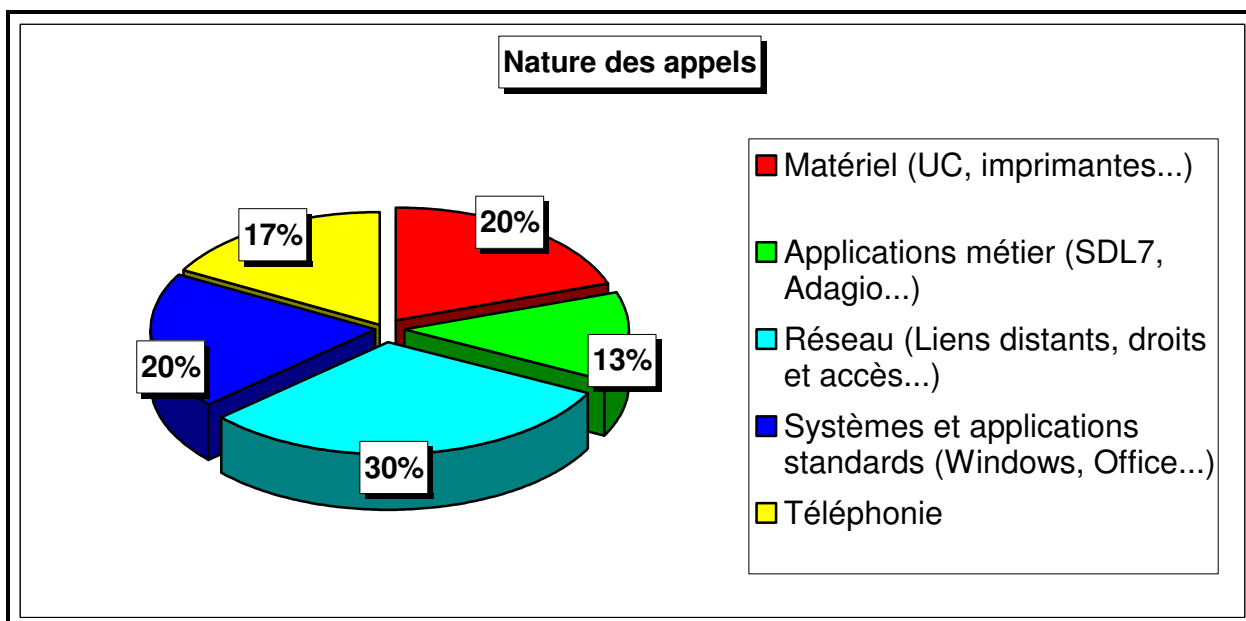
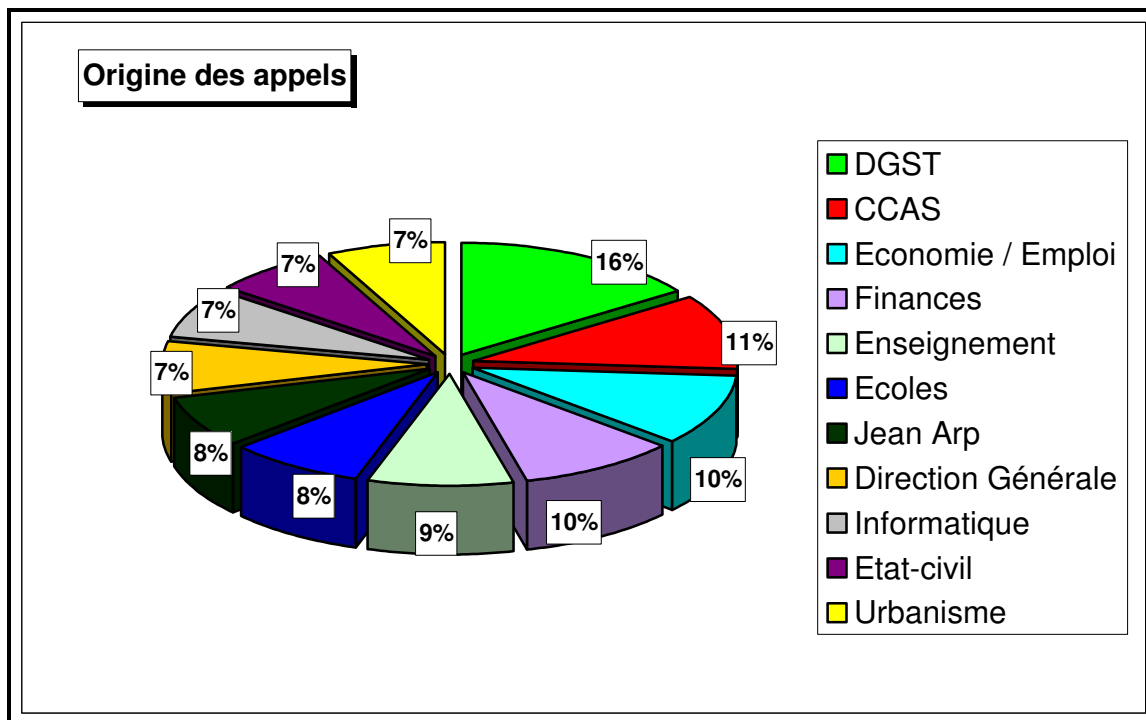


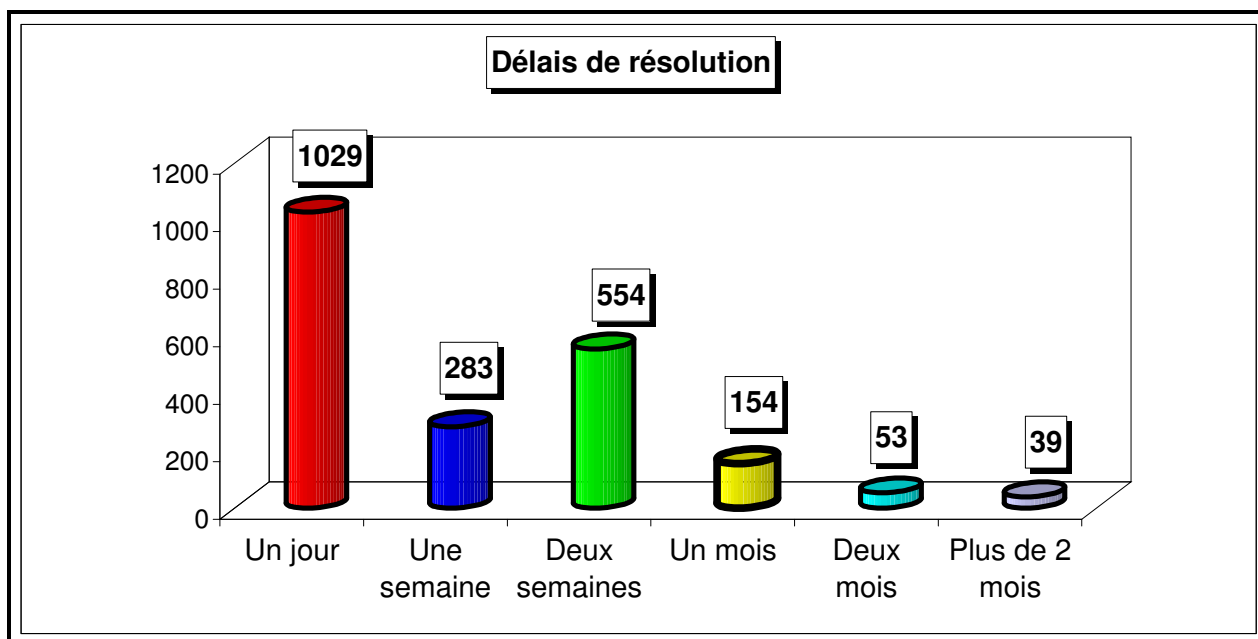
- **Quelques chiffres**

- ✓ 370 stations de travail,
- ✓ 25 serveurs,
- ✓ environ 400 postes téléphoniques,
- ✓ 130 imprimantes dans le parc.



• Statistiques du SAV :





➤ Observations complémentaires

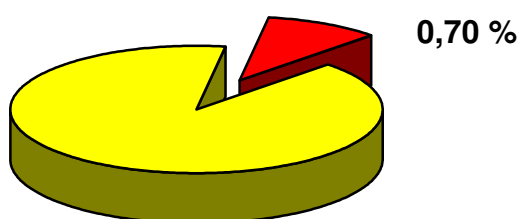
- L'année 2005 a vu la poursuite des travaux d'infrastructure optique sur la ville.
 - ✓ Ce réseau métropolitain permettra à terme de relier informatiquement et téléphoniquement les sites les plus importants de la Mairie.
 - ✓ Les liaisons intersites à haut débit fluidifieront alors les échanges d'informations et permettront également d'améliorer grandement l'accueil téléphonique des clamartois.
 - ✓ En 2006, les sites concernés par ce déploiement sont le centre culturel Jean Arp, le centre Jean Jaurès, les médiathèques Bourgogne et Buanderie et le centre culturel du Pavé Blanc.
- S'agissant du secteur des ressources humaines, le projet de réinformatisation lancé en 2005 ne se terminera véritablement que dans le courant de l'année 2006. Il s'étendra alors sur les domaines de la Carrière, de la Formation et de la Maladie.

Direction de l'Urbanisme

➤ Les moyens financiers

Charges de fonctionnement		%	Produits de fonctionnement		%
Charges de gestion	87	21	Redevances	18	4
Charges de personnel	332	79	Subventions	173	41
			Effort fiscal	228	54
Total des dépenses	419		Total des recettes	419	

Pourcentage des dépenses de fonctionnement de la Ville



➤ Les moyens humains

Catégories	A	B	C	Total
Nombre d'agents	3	2	4	9
E.T.P *	3	2	3,8	8,8

* Equivalent temps plein

Détail :

- ✓ 1 Directeur – 1 Secrétaire
- ✓ 1 Adjointe au Directeur
- ✓ 1 Responsable du Droit des Sols
- ✓ 3 instructeurs (Droits des Sols)
- ✓ 2 personnes aux Affaires Foncières

➤ Missions générales affectées à la Direction

La Direction de l'Urbanisme prépare et exécute les politiques qui relèvent des compétences des communes et élabore les programmes des équipements publics prévus par le conseil municipal.

- Accueil et renseignement du public.
- Instruction des demandes d'autorisation de construire, des installations d'enseigne et de publicité.
- Police de l'urbanisme et contentieux.
- Gestion des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols, Plan Local d'Urbanisme et Zone d'Aménagement Concerté).
- Suivi des opérations d'aménagement.

➤ L'activité 2005

Les objectifs 2005 se sont répartis entre les missions traditionnelles et les actions nouvelles.

Concernant les trois grands secteurs traditionnels de la Direction :

- les Autorisations du Droit des Sols,
- le foncier et
- le secteur étude et pré opérationnel.

Tous les objectifs 2005 ont été réalisés.

• Le secteur ADS

L'activité principale d'instruction des autorisations du droit des sols a été tout au long de l'année en augmentation en raison de l'imminence de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

- ✓ Plusieurs projets ont été déposés dans une logique de conservation des droits, car ceux-ci ne pourraient plus être autorisés pour certains en zone UD dans le cadre du PLU du fait de la suppression de la zone.
- ✓ Des permis de construire plus complexes dans leur nature ont été déposés, nécessitant un investissement plus important de la part des instructeurs.
- ✓ L'application du nouveau règlement de publicité et des enseignes qui a suscité un travail de recensement des panneaux et une instruction des demandes d'autorisation.
- ✓ Cette nouvelle activité est très vite devenue une charge pour le service car le suivi de l'application du règlement de publicité est enfin correctement assuré.
- ✓ Fort attrait résidentiel de Clamart.

• Le secteur foncier

- ✓ Dans l'année en cours, la cession et la valorisation du patrimoine foncier de la ville a rapporté 4 322 600 € au lieu de 4 263 600 € prévus au BP 2005.
- ✓ Un effort très conséquent a été apporté par le personnel afin de parvenir notamment au transfert de propriété des immeubles de Coussay-les-Bois.
- ✓ La seule impossibilité restant à charge du service est l'organisation de l'observatoire foncier. Deux conditions ne sont pas remplies pour répondre correctement à sa mise en place :
 - L'absence de logiciel relié à un module cartographique
 - La difficulté pour l'agent en charge directe du suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéné (DIA) de dégager le temps nécessaire à l'analyse et la mise en forme de l'observatoire foncier.

• Le secteur étude et pré opérationnel

- ✓ **L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme** voit son aboutissement en novembre 2005 après trois ans d'un travail de fond et un grand investissement en réunions de travail dans un processus de concertation permanent avec la population. La finalisation de ce document

de planification de la ville n'est qu'une étape. Il convient désormais de procéder à son application.

- ✓ **La Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)** est ainsi entrée dans sa phase finale, le document devrait être présenté au Conseil Municipal de mars 2006 aux élus et à la population, préalablement à sa mise à l'enquête publique.
Elle a pour objectif de proposer un cadre règlement à la valorisation de tous les éléments constitutifs de l'identité de la ville, rue, immeubles, aires, paysages, ambiance....
- ✓ **Le Programme Local de l'Habitat (PLH)** est achevé. C'est le document de référence de la politique municipale en terme de besoin en matière de logement. Il donne la photographie actuelle du parcours résidentiel ainsi que celle du parc de logement en général. Ce document composé d'un diagnostic et d'un Plan d'action éclaire la municipalité sur les programmes de construction à mettre en œuvre à la fois pour rester dans un équilibre social et aussi pour maintenir la diversité de l'habitat.
- ✓ **Le règlement de publicité** est un nouveau dispositif réglementaire qui s'applique désormais sur tout le territoire communal Ce document vise à limiter l'implantation anarchique de panneaux publicitaires sur les voies communales et notamment la RD 906. Depuis la mise en place du règlement, sur 109 panneaux en infraction, 54 ont été retirés ou sont en passe de l'être.
Cette réglementation s'applique aussi aux commerçants de proximité notamment au sujet des enseignes. La démarche vise à améliorer la perception de l'architecture des immeubles en les débarrassant du surcroît d'information.
- ✓ **L'îlot Camus**, du nom de l'opération d'aménagement destinée à remplacer l'ancien Centre Commercial de la Plaine a obtenu à ce jour les principales autorisations administratives.
Le permis de construire en cours ne devrait pas être délivré avant la fin du premier trimestre 2006.

➤ Les actions « innovantes » lancées en 2005

- **Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU)**
 - ✓ Plusieurs démarches ont été entreprises auprès du Ministère de la Ville en vue d'obtenir l'inscription dans le PRU du projet de résidentialisation de la Cité des 3F.
 - ✓ Les instances de l'Etat ont reconnu la nécessité d'une intervention publique d'accompagnement du projet, mais ont jugé que le quartier ne rentrait pas dans le dispositif ANRU national.
 - ✓ Il a donc été décidé de se rapprocher des services de l'Etat, et du Conseil Général 92 afin d'obtenir un financement exceptionnel pour aider à la résidentialisation et à la restructuration de la cité des 3F.
- **Projet d'aménagement du secteur Gare**
 - ✓ Plusieurs études ont été conduites sur ce site, et il n'a pas été possible de mener la phase opérationnelle en raison des expertises en cours sur le niveau des pollutions existantes et les responsabilités en résultant.

- ✓ En effet, l'achèvement de la dépollution étant prévue en juin 2006, le Conseil Municipal a inscrit le secteur élargi dans un périmètre d'étude préalable.
- ✓ L'autre facteur ayant suscité un regain d'intérêt pour l'aménagement de cette partie ville est la mise au point d'une ébauche du programme.
- ✓ Un appel à candidature lancé fin 2005 a permis de choisir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour lancer une consultation de promoteurs sur le périmètre d'étude dans l'année en cours.

- **L'aménagement de l'Ilot Camus**

Les propositions d'aménagement des espaces publics d'accompagnement du futur centre commercial seront finalisées d'ici la fin de l'année 2005.

- **La procédure d'expropriation de l'îlot Bièvres**

- ✓ La maîtrise foncière de l'îlot Bièvres a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP), celle-ci est actuellement contestée juridiquement par le propriétaire.
- ✓ Le juge de l'expropriation a fixé son audience au début de décembre.
- ✓ A ce stade de contestations judiciaires, la prise de possession des lieux est encore incertaine dans le temps.

- **La mise en œuvre de la DUP Perthuis**

- ✓ Le Conseil Municipal est saisi de la demande d'approbation du dossier de demande de DUP et d'enquête parcellaire.
- ✓ La DUP vise à amener la maîtrise foncière afin de réaliser sur les terrains une crèche de 60 berceaux, un espace de jeux et de sports de quartier, des jardins ouvriers le tout dans une composition autour d'un espace public.

- **Secteur des Petits-Carnets**

- ✓ La valorisation de ce site est en bonne voie sous réserve d'une répartition équilibrée entre le projet de construire un hôpital psychiatrie, et le futur Centre Technique Municipal.
- ✓ Entre-temps, il a fallu clarifier juridiquement les identités des propriétaires fonciers.
- ✓ La conclusion de cette opération devrait aboutir d'ici la fin 2006.

- **Le projet de tramway et l'étude de faisabilité du programme de logements situé à l'angle des voies Jean Jaurès / Gabriel Péri / Victor Hugo**

- ✓ Il s'agit d'actions continues dans le temps où chaque phase d'avancement constitue à elle seule un travail nécessitant l'élaboration d'un dossier.
- ✓ Ces deux actions ne relèvent pas de l'initiative des services de la Ville ce qui explique l'incertitude, quant à leur calendrier prévisionnel.
- ✓ Elles sont respectivement de la compétence du Conseil Général 92 et de l'OPAC

➤ Chiffres clés

	2002	2003	2004	2005
Permis de construire	110	136	154	151
Permis de démolir	45	61	60	62
Déclaration de travaux	218	212	213	185
Certificat d'urbanisme	24	NC	18	19
Numérotation de voirie	15	26	18	21
Demande de renseignements d'urbanisme	826	882	866	926
Déclaration d'Intention d'Aliéner	371	374	376	906
Exercice du Droit de préemption	4	6	3	2
Délégation du Droit de préemption	NC	5	2	2
Lotissement	-	-	-	1
Suivis à statuer	-	-	-	5
Contentieux	-	-	-	9

➤ Observations complémentaires

• Secteurs ADS

Ce seront des objectifs à caractère qualificatif, par l'application de trois corps de règlements nouveaux, le PLU, le règlement de publicité et d'enseigne, et la ZPPAUP vers la fin de l'année.

• Secteur foncier

- ✓ Quatre dossiers portant sur des Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ont été lancés par la Direction avec des enjeux politiques en terme de libération du foncier pour le logement social et pour la réalisation d'équipements publics.
- ✓ Il s'agit des DUP :
 - Louvradox
 - Place du Garde
 - Fonds de Roissis pour la partie logement
 - Perthuis pour une crèche et un espace vert et de jeux de proximité.

• Secteur étude et pré opérationnels

- ✓ Par ordre d'importance, la démarche portant sur la désignation d'un Bureau d'Etude pour assister la Ville dans la valorisation du secteur d'étude Gare, et plus précisément de la friche RFF est une opération dont le lancement devrait intervenir avant la fin de la mandature.
- ✓ Les deux périmètres d'études sur l'îlot d'Arménie et l'angle des avenues Jean-Baptiste Clément et RD 906 n'ont pas de finalité opérationnelle, mais ont vocation à illustrer l'image urbaine future de ces sites.

• Actions reconduites

- ✓ Elaboration des documents d'urbanisme
 - Finalisation de la ZPPAU
- ✓ Poursuite de la cession du patrimoine
- ✓ Suivi des dossiers de DUP

• Actions nouvelles

- ✓ Etude du Rond-Point du Petit Clamart

Ont participé à l'élaboration de ce rapport annuel :

- **Le comité de pilotage :**
 - ✓ Marina BEAUSSE, Directrice des Finances
 - ✓ Sylvain BIGOT, Responsable des Achats et du Contrôle de Gestion
 - ✓ Maud DELAVIER, Assistante chargée du rapport d'activités
 - ✓ Ewan PERRON, Contrôleur de Gestion

- **L'ensemble des services municipaux**

Questionnaire de satisfaction sur le Rapport Annuel d'Activités 2005

Madame, Monsieur,

Vous avez parcouru le Rapport d'Activités 2005 de la Ville.

En tant que destinataires de ce document, votre avis est particulièrement important à nos yeux.

Merci de prendre le temps de répondre à ces quelques questions, qui nous aideront à améliorer la formule du rapport annuel.

En vous remerciant de votre collaboration,

Le Directeur Général adjoint des Services

Christophe MACE

VOTRE AVIS

La démarche

Selon vous, un rapport annuel constitue :

	Tout à fait d'accord	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord	pas du tout d'accord	ne se prononce pas
Un outil de travail					
Une source d'information					
Un document de communication					

Autre : _____

Le rapport :

Estimez-vous que :

	Tout à fait d'accord	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord	pas du tout d'accord	ne se prononce pas
La présentation est claire					
Le rapport est complet					
Le contenu est fiable					
Ce document est conforme à vos attentes					

Vos suggestions pour le prochain rapport :

Merci de retourner ce questionnaire au **Service Contrôle de Gestion**
Correspondant : **Ewan PERRON** (tél : 01 46 62 35 62)